

Le canal de tous les dangers ?

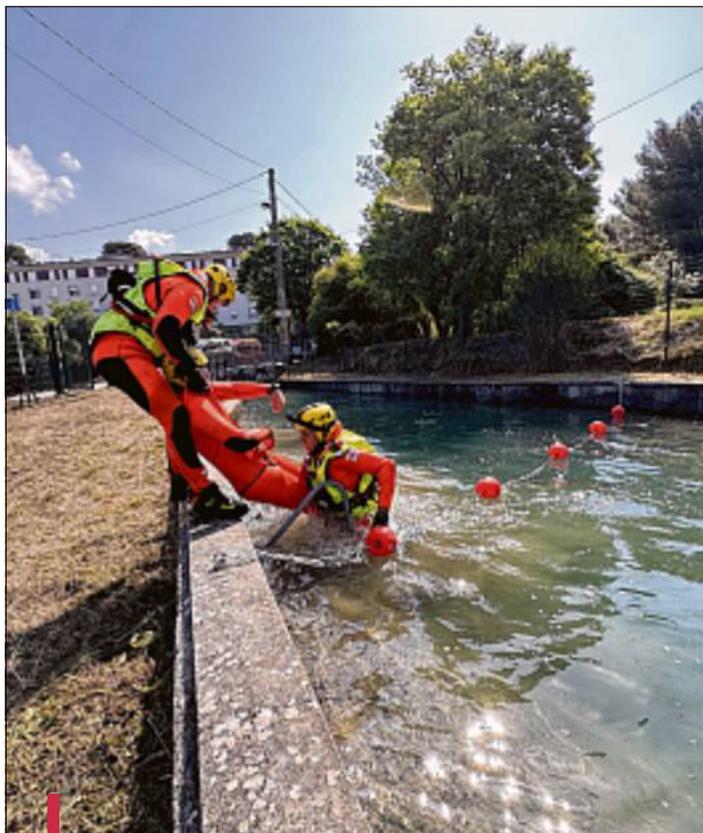
La Semm met en garde contre les risques de noyade dans le canal de Marseille et rappelle l'interdiction de s'y baigner

Tous les ans entre les mois de juin et septembre des agents sont recrutés par la Société des eaux de Marseille Métropole (Semm) pour sécuriser le Canal de Marseille dans les 14^e et 15^e arrondissements. Et la raison est simple: les risques de noyade sont trop importants pour les personnes imprudentes franchissant les barrières dans l'espoir de se rafraîchir en période estivale.

Fort courant, profondeur pouvant aller jusqu'à plus de deux mètres, parois glissantes et abruptes qui empêchent toute remontée... "Et puis l'eau est aux alentours de 16 degrés donc il y a de forts risques d'hydrocution. C'est la raison pour laquelle la totalité du canal du Marseille est grillagée et, si nous ajoutons une sécurité supplémentaire l'été sur ces

"Même un nageur aguerri aurait du mal à tenir plus de 15 minutes."

deux arrondissements marseillais, c'est parce que de nombreux jeunes tentent tous les ans de s'y baigner... Et les risques sont grands", indique Emmanuel Guiol, directeur adjoint des exploitations de la Semm. Hier, une simulation d'intervention en urgence était d'ailleurs organisée avec



Une simulation d'intervention en urgence était organisée hier aux Olives (13^e) par la section opérationnelle de sauvetage aquatique du Bataillon des marins-pompiers de Marseille. L'occasion pour le Bataillon de tester un nouveau drone subaquatique (à droite). /PHOTOS R.S.

la section opérationnelle de sauvetage aquatique du Bataillon des marins-pompiers de Marseille. La séquence s'est déroulée du côté des Olives (13^e), à proximité de l'avenue des Poilus.

À cet endroit, une vanne permet à la Semm de réguler le débit d'eau. L'exercice est

simple: une victime tombe dans le canal et les sauveteurs spécialisés interviennent pour la sauver. Il sera répété plusieurs fois avec des cas de figure différents.

"Il faut savoir que même un nageur aguerri aurait du mal à tenir plus de 15 minutes", ap-
puie Emmanuel Guiol. Pour



les marins-pompiers, cette simulation est "un bon entraînement. "Pour être prêt le jour J, ça passe par ce type de mise en situation", glisse l'un des participants. "Même si on ne fait pas énormément d'interventions sur le canal tous les ans, il y a de vrais dangers", précise le maître principal Jérôme, adju-

dant de la section intervention aquatique.

L'exercice a également permis au Bataillon de tester un nouveau drone subaquatique muni d'une caméra. Un outil technologique d'une portée de 200 mètres qui va se révéler d'une précieuse aide pour les secouristes. "Il peut plonger

Des opérations de sensibilisation dans les écoles, centres aérés, associations...

jusqu'à 100 mètres de profondeur, là où le Bataillon peut aller jusqu'à 35 mètres... Cela va permettre de faire de la reconnaissance et de valider ou non la présence ou non d'un corps ou objet recherché", reprend le maître principal Jérôme. "On devrait également faire l'acquisition d'une pince pour compléter le dispositif", ajoute-t-il.

Côté historique, la dernière noyade mortelle dans le canal de Marseille remonterait au début des années 2000. Soit il y a plus d'une vingtaine d'années. "Et c'est aussi le fruit de toutes les actions de sensibilisation menées par la Semm auprès notamment des écoles, des mairies, des centres sportifs, des centres aérés, des associations et des gestionnaires d'organisme de logements sociaux pour rappeler les règles", indique la Semm, qui rappelle donc qu'il est strictement interdit de plonger, de nager et de se baigner dans ce canal d'une longueur de 177 kilomètres entre la Roque-d'Anthéron et La Ciotat, qui permet la distribution de l'eau potable dans la région et traverse le territoire de 23 communes.

Rémi SIMONPIETRI